

## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

## 27 juin 2015

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 1<sup>er</sup> juin 2015

## \*\*\*0\*\*\*

Elle s'est réunie ce samedi 27 juin à 9h00 au siège social de la LBVB.

Au 29 mai 2015 (soit 30 jours avant la date de l'AG, article 6/2 des Statuts), la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 95

Nombre de voix : 263

Nombre de licenciés : 6628

Quorum au 27/06/2015 : 88 clubs - 247 voix

À 10h20, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 88 GSA, comptabilisant 247 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

La Présidente de la LBVB déclare que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur JARNIGOT adjoint en charge des affaires sportives de la ville de Pontivy souhaite une bienvenue et une bonne Assemblée Générale

La Présidente présente les membres du Comité Directeur
P. HAMON, D. QUINTIN, A. RIBOUS, CE LARRIBE, JM LEFEVRE, S. JESUS, F. RAMARD et excuse l'absence de D. KERMABON et de A. LETO
Elle annonce la démission de M. GAUDEL.

## - Adoption du Procès-verbal de l'AG du 28 juin 2014

Pour: 247

Contre: 0

Abstention: 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

## - Présentation du rapport moral de la Présidente

(voir annexe 1)

Le club Vannes VB a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, un nouveau s'est créé en Vannes volley 56. Le comité directeur ne peut leur donner de réponse aujourd'hui concernant leur demande de rester en régional, la décision est reportée.

GOELO SBCA arrête son activité professionnelle, la ville et l'agglomération ne suivent pas.

La Présidente indique qu'une étude a été réalisée par le CROS, la Région et le CESER intitulée « SPORT BRETAGNE, sa réalité et son positionnement économique » ce document est à télécharger sur le site

http://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2015-03/plaquette economie du sport mars 2015-1.pdf

La Présidente fait part qu'elle proposera le GOELO pour 2015 au Trophée du sport breton.

Quorum à 11h15 : 90 clubs - 251 voix

Une discussion s'engage sur :

Les sondages conviennent-ils aux clubs ?

D. KARBOVIAC indique qu'il faudrait avoir les résultats

Il semble important pour D. QUINTIN d'avoir l'avis des clubs concernant l'AG Fédéral.

Le résultat sur le projet « l'ambition féminine partagée »

1 club pour le projet et les 5€

17clubs l'idée est intéressante mais sans les 5€

3 clubs pas du tout intéressés

Concernant les aides accordées, elles ne concerneront que les sections sportives, Classe Volley, CLE.

L'enquête servira, durant la saison 2015/2016, de travail aux membres du CD pour faire des propositions et conventionner les sections à l'issue de l'AG 06/2016.

Conventionnement pluriannuel impossible cette année, car en fin d'olympiade. Tous le travail sera force de proposition dans le cadre du projet olympiade 2016/2020.

Remise en question du bassin de pratique car sur le terrain une réelle impression de bassin de niveau plus que de pratique.

Proposition d'O. KARBOVIAC, création d'antenne

D. KARBOVIAC : principe intéressant mais dérive par la DTN qui ne voit que par l'élite.

Attente du bilan de la DTN pour connaître l'évolution, fidélisation ? Augmentation ? Dérive ? Manque de document, pas de PV de réunion disponible ?

La Ligue pourrait peut-être s'engager à fournir un bilan régional sur les 8 bassins créés.

Problème des groupements sportifs : de plus en plus gros

Sur bassin de Vitré: 80% de fidélisation

Demande d'aide des petits clubs, appel au secours, de moins en moins de bénévole, catastrophique pour les petits clubs, risque de disparition à petit feu. Demande des petits clubs d'être aidés par les grands clubs, favoriser la création de bassin, soutenir les bénévoles des petits clubs, mutualiser les moyens...

Diffusion de la carte invit'volley pour septembre dernier délai !!!

CLE = spécificité bretonne

= Structure d'excellence sportive qui travaille avec le pôle de Sablé pour ne pas se marcher dessus

Le CLE ne peut pas être porté par un club. Ligue ou Comité (ici CD35)

Quid de la pérennisation de l'emploi à long terme ?

Rdv dans 5 ans.

## Siège social:

Rappel sur la nécessité de travaux sur le bâtiment à court terme (devis à hauteur de 40K€) dont provisions 14K€ sur l'exercice 2014/2015.

Réflexion à mener sur le maintien du siège à Pontivy....

La vie fédérale que proposer aux clubs pour expliquer les divers dossiers. Election fédérale en août

Licence volley pour tous de cette nouvelle licence		concept et débat sur intérêt de la créatior
Pour : 237	Contre : 0	Abstention: 14
Le rapport de la Présid	lente est approuvé	é à la majorité
	rapport d'activité erses commission	<u>é du Secrétaire Général, composé des ns</u>
matchs. Dommage que l'amende remise la saiso Réponse de D. QUINTI quelques clubs sont co conscience aux clubs de	cela a été effectu on prochaine, qu'es N : cela concerne ncernés souvent le s enjeux.	remarquable sur le contrôle des feuilles de ué en fin de saison. Questionnement sur st-ce qu'une faute grave. les feuilles de match mal tenues, seuls es mêmes. Sanction pour faire prendre sanction mais seulement une copie de la
Les rapports d'activités s	ont mis au vote poi	ur approbation.
Pour : 251	Contre: 0	Abstention: 0
Les rapports d'activités	s sont approuvés a	à l'unanimité

- Présentation du rapport financier

Le rapport financier est mis au vote pour approbation

Pour: 251 Contre: Abstention:

## Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Présentation de la mission des vérificateurs aux comptes par D. KARBOVIAC Remarque : pour l'analytique, encore plus de répartition.

## - Vote du bilan

Le bilan est mis au vote pour ap	probation	
Pour : 251  Le bilan est approuvé à l'unar	Contre : nimité	Abstention :
- <u>Présentation et vote des</u> (voir annexe 3)	s tarifs et du budget	
Les tarifs sont mis au vote Licences et engagements		
Pour : 251	Contre : 0	Abstention : 0
Modification tarifs amendes feuil	le de match mal tenue (fau	ıte majeur)
Pour : 153	Contre : 66	Abstention : 32
Les tarifs sont approuvés à la	majorité	
Le budget est mis au vote pour a	approbation	
Pour : 248	Contre :	Abstention : 3
Le budget est approuvé à la m	ajorité	
Présentation des championnats j Alternance des dates M17 M15	eunes par E. VAREECKE	
Championnat seniors masculin e	t PNF pas de changement	
RF sondage		

<del>1</del>	<ul> <li>Examen des vœux prop Comités Départementaux</li> </ul>		oupements Sportifs affiliés eur de la LBVB	<u>s, les</u>
	(Voir annexe 4)			
	Election des vérificateurs	auv comptee		
•	Election des vérificateurs	s aux comptes		
	2 candidats se présentent Jean-Pierre PRIGENT Daniel KARBOVIAC	\$		
	Les clubs demandent et ac	ceptent à l'unanim	ité le vote à main levée.	
	Pour : 251 C	contre : 0	Abstention: 0	
	Jean-Pierre PRIGENT et comptes à l'unanimité	Daniel KARBOVI	AC sont élus vérificateurs	aux
	•			
•	Election au Comité Direct	<u>teur</u>		
	Une candidature a été adre	essée à la Ligue :		
	Kamal BOUDJADA			
	Les clubs demandent et ac	ceptent à l'unanimi	té le vote à main levée.	
	Pour : 251 Contre	: 0	abstention : 0	
	KI DOUD IADA (I	S. II	0 44 0	
	Kamal BOUDJADA est élu	ı a l'unanımıte au	Comite Directeur	
	L'AG prend acte de la démi	ssion de Marc GAl	JDEL	
	Election des délégués de	la LBVB aux AG	de la FFVB	*

Six candidats se sont déclarés :

Pierrick HAMON, Daniel KARBOVIAC, Charles Edouard LARRIBE, Viviane LE THOMAS, Charles POSTIC, David QUINTIN

Après un vote à bulletin secret, le dépouillement conduit aux résultats suivants :

Pierrick HAMON: 143 voix Daniel KARBOVIAC: 37 voix

Charles Edouard LARRIBE: 110 voix

Viviane LE THOMAS: 190 voix

Charles POSTIC : 20 voix David QUINTIN : 218 voix

Sur 243 voix, les clubs de Pluvigner et Goven en moins et 9 nuls

Sont titulaires: David QUINTIN - Viviane LE THOMAS - Pierrick HAMON

Sont suppléants : Charles-Edouard LARRIBE - Daniel KARBOVIAC - Charles POSTIC

## - Remise des distinctions honorifiques

P.HAMON et V. LE THOMAS remettent les trophées aux équipes championnes de Bretagne.

Des ballons pour les clubs organisateurs des finales de la Coupe de Bretagne, Excellence et Honneur et un pour chaque nouveau club.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale.

Fin de séance: 17h30

Approuvé : 25 juin 2016 AG

# RAPPORT MORAL 2014 2015 DE L'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL

# Viviane Le THOMAS Présidente, Sabrina JESUS Secrétaire Générale, AG du 27 juin 2015

## 1. INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour notre rendez-vous annuel

Vous avez reçu l'ensemble des rapports des commissions, et avez pu les télécharger sur le site internet de la LBVB.

Nous ne les passerons pas en revue un par un, conformément à vos souhaits, nous allons faire en sorte que cette Assemblée se termine vers 15h00

## 2. LES CHIFFRES DE LA SAISON 2014/2015 AU 18 MARS 2015 :

## a. La Gouvernance 2014-2015;

NOM Prénom,	Poste	
GAUDEL Marc	Membre du Comité Directeur, membre de la CRA	
HAMON Pierrick	Président CSR	elu délégué FFVB 2014-2015
JESUS Sabrina	Secrétaire Générale	
KERMABON Damien	Président CRA	
LARRIBE Charles Edouard	Président CRSR	
LE THOMAS Viviane	Présidente	élue déléguée FFVB 2014-2015
LEFEVRE Jean-Marie	Vice-Président	
LETO Antonio	Membre du Comité Directeur, membre de la CSR.	
QUINTIN David	Trésorier, membre de la CSR	elu délégué FFVB 2014-2015
RAMARD Laurence	Secrétaire Générale Adjointe, membre de la CRSR	
RIBOUS Alain	Trésorier Adjoint, Président de la CRT	

## b. Les Licenciés

3     927     4084     9       5     969     4121     9       42     37		22	29	35	an an	
1048         927         4084         948           1026         969         4121         961           -22         42         37         13					3	LIGOL
1026     969     4121     961       -22     42     37     13	au 31/05/2014	1048	927	4084	948	7007
-22 42 37 13						
-22 42 37 13	au 31/05/2015	1026	696	4121	961	7077
-22	737.4			The second secon		
	Ultrerence	-22	42	37	13	70

## c. Les Clubs

Départements	22	29	35	56	TOTAL
non ré affiliation	0	0			4
nouveaux clubs			The state of the s	C	-
clubs non ré affiliés	22	29	35	26	TOTAL
			La Bouexière	collège Etel	4
			Nouvoitou		
			St Brice		
Nouveaux clubs	22	29	35	56	Total
			VC de la Cane		
Nombre de clubs	22	29	35	56	TOTAL
	11	6	61	T 6	26
			dont 1 UGS		
The state of the s			dont 3 collèges		

NB de licenciés en France : 106 696 licences

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de licenciés : 5<sup>ème</sup> rang avec 6 830 licences

Nb de clubs en France: 1 401 clubs

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de clubs : 3<sup>ème</sup> rang avec 97 clubs 3. LA VIE DES CLUBS :

En 2014, 4 clubs ne se sont pas ré affiliés. En cette fin d'année sportive 2014 2015 , le Vannes volley ball fait l'objet d'une liquidation judiciaire (toutefois une nouvelle structure a été créée : le Vannes Volley 56), le Goëlo SBCA qui, après une saison exceptionnelle, sanctionnée par un doublé Coupe / Championnat de France et une accession sportive en Ligue B, arrête son activité professionnelle. Nos deux clubs fanions n'ayant pu convaincre leurs Ville et l'Agglo de les soutenir.

A ce sujet, bien consciente des financements contraints des collectivités locales, je tiens quand même à souligner:

- l'excellence partage l'ensemble des valeurs du sport. A cet égard, l'accession au haut niveau participe directement à la construction de l'individu dans sport pour tous. Il dispose d'une "vertu" exemplaire, d'un "pouvoir" d'attraction de nouveaux sportifs. Au sein des ligues, la formation du jeune vers que le sport de haut niveau, via la compétition, s'inscrit dans la continuité de l'éducation par le sport et répond aux mêmes enjeux éducatifs que le le dépassement de soi et la recherche de la réussite.
  - que les résultats et la renommée des équipes et des sportifs de haut niveau contribuent à renforcer l'image et l'attractivité des territoires,
    - que les manifestations et les pratiques sportives favorisent largement le développement touristique.
- que le secteur sportif génère également des retombées indirectes pour l'économie locale et régionale et produit aussi de la richesse directe avec de l'autofinancement des clubs via :
- ▶ les licences
- ▶ la vente de prestations
- les actions de mutualisation de moyens et de postes
- les partenariats avec le secteur privé (mécénat, sponsoring)
- que le sport génère de nombreux emplois indirects pour des activités de maintenance (entretien des équipements et des terrains, logistique de matériel, ...) mais aussi les entreprises qui interviennent dans le domaine (équipementiers, constructeurs, fabricants de matériel sportif...
- que le nombre et les travaux des bénévoles présents dans les associations, qui ne rentrent pas dans les appréciations "comptables" méritent plus de valorisation et plus reconnaissance.

représente pour la Région Bretagne 100 Equivalent Temps Plein et un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros dont 1,7 millions pour la ligue et les Pour information, l'étude réalisée par le CROS, la Région Bretagne, et le CESER a permis de quantifier le poids économique du Volley Ball qui comités.

## a. Les labels molten

La remise des labels FFVB Molten s'est déroulée cette année le Vendredi 6 Mars au gymnase Kercado, à Vannes. Ces labels sont venus récompenser le travail et le dynamisme des clubs bretons et 13 labels FFVB ont été attribués!

Les récipiendaires et les élus de leurs communes ont été invités à assister au match de l'équipe professionnelle féminine de Vannes Volley contre Pays d'Aix

## LABEL CLUB FORMATEUR PERFORMANCE

- Goëlo Saint-Brieuc Côtes d'Armor
  - Rennes Etudiants Club
    - CPB Rennes 35

## LABEL CLUB FORMATEUR EXCELLENCE

- Vannes Vollev-Bal
  - **ASPTT Lannion**

## LABEL CLUB FORMATEUR FUTUR

- ASS SP Cult Plancoetine
- **Brest Etoile Saint-Laurent** Corlay Volley-Ball Club
- Concarneau Volley
- Union Sportive Antrain
- Montgermont Volley-Ball Club
  - Jeanne d'Arc de Plechatel
- Ploemeur Volley

## b. Les trophées du sport Breton 2014;

Le Vannes Volley-ball (VVB) a été élu « Meilleure équipe féminine 2014 », par le jury de la 25e cérémonie des Trophées du sport breton

## 4. LES PALMARES JEUNES:

## Le Pôle Espoirs de Dinard

Un très grand bravo aux nouveaux Champions de France 2015 des Inter-pôles. Ce premier titre récompense le travail de Cédric Dupeux et des entraîneurs de la Ligue de Bretagne, qui se sont dévoués toute l'année pour cette réussite. Il convient également de souligner la réussite scolaire de ces jeunes athlètes. sont des références pour notre filière jeunes. Sans filière jeunes il deviendra de plus en plus difficile de développer le volley en Bretagne et ce serait alors former ces jeunes champions avant leur entrée en pôle espoir. Le Pôle espoir de Dinard est pour nos jeunes la vitrine du volley breton. Les «CREPSAR » Nous remercions également le Campus d'Excellence de Dinard qui fournit le cadre idéal pour leurs entraînements, et tous les clubs qui ont su détecter et A Vichy, après 3 jours de compétition et un sans-faute, le Pôle Espoir de Dinard s'est imposé en finale 3 sets à 1 contre le Pôle de Chatenay. oute l'activité de la ligue et des clubs qui serait impactée.



## Les volleyades 2015 à Mougins:

Les garçons ne sont pas en reste avec une belle performance qui les a conduits à la 5ème place! Pour acheminer les équipes jusqu'à Mougins, le Comité Directeur avait décidé pour garantir la sécurité des jeunes de ne pas effectuer le trajet en minibus Les 10 guerrières bretonnes ont ramené le titre de vice-championnes de France des volleyades qui se sont déroulées à Mougins du 29 au 3 mai 2015.

mais de faire appel à une compagnie de bus, même si le coût était plus élevé.

## Atlanvol 2015 à Sablé sur Sarthe:

Nos jeunes bretonnes ont encore brillé, en remportant la finale contre l'Ile de France.

Les garçons remportent la 3e place Nous remercions la ville de Sablé sur Sarthe et le pôle espoir, pour leur implication dans cette manifestation de haut niveau,



Le rendez-vous 2016 aura lieu dans les Côtes d'Armor.

Des installations flambant neuves de la commune de Pluvigner et....130 jeunes volleyeurs benjamin (e)s et poussin (e)s enthousiastes. **Challenge du jeune volleyeur le 8 Mai 2015 à Pluvigner** Les pensionnaires du Pôle Espoir de Dinard, des parents et des bénévoles venus des 4 départements bretons. Il n'en fallait pas moins pour que ce soit une très belle réussite.



Finale Excellence Jeunes le 10 Mai 2015 à Lannion :

48 équipes des catégories Moins de 11 ans à Moins de 17 ans (féminin et masculin) venues des 4 coins de la Bretagne.350 joueuses et joueurs. Une soixantaine d'arbitres et superviseurs, et plus de 80 bénévoles (du club de Lannion et de la ligue de Bretagne) que nous félicitons pour cette dynamique organisation!

MASCULINS	QUIMPER VOLLEY 29	CESSON ST BRIEUC	LANNION ASPTT		RENNES EC	RENNES CPB	GOELO SBCA	PIPRIAC CANTON	GOELO SBCA		ORGERBLON	CONCARNEAU	GUIDEL	LANNION ASPTT	PLUVIGNER	DOUARNENEZ	LANNION ASPTT 1	LANNION ASPTT 3	RENNES CPB	PLUVIGNER	RENNES EC	VANNES VOLLEY	QUIMPER VOLLEY 29	
	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	Зèте	4ème	5ème	еше	7ème	8ème	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	X.
FEMININ	RENNES EC	GUIGNEN US	MONTGERMONT	GENNES BRIELLES CUILLE	GUIGNEN US	CORLAY VBC	PLANCOET ASC	ANTRAIN US	DOUARNENEZ	MONTGERMONT	GOELO SBCA	TINTENIAC US	QUIMPER VOLLEY 29	VANNES VOLLEY	LANNION ASPTT	ROHAN	CESSON ST BRIEUC 1	AURAY	CONCARNEAU VOLLEY	CESSON ST BRIEUC 2	TREFFENDEL	GUIDEL	QUIMPER VOLLEY 29	
		17	Cadet(te)s							Minimes			3336							Poussin(e)s	2/2/2020			

Finales Régionales Honneur 2015 LE 23 MAI 2015 à BREST

La compétition regroupait 80 jeunes volleyeuses bretonnes qui briguaient le titre de Championnes de Bretagne Honneur. La Ligue de Bretagne remercie et félicite le club de Brest Etoile Saint-Laurent, support de cette manifestation pour son organisation impeccable.

	FEMININ	
	ORGERBLON (35)	1er
	ST-MARTIN DES CHAMPS (29)	2ème
Cadet(te)s	CONCARNEAU (29)	3ème
	FOUGERES (35)	4ème
	CESSON ST-BRIEUC (22)	1er
	LAILLE (35)	2ème
Minimes	MARPIRE-CHAMPEAUX (35)	Зèте
	PIPRIAC (35)	4ème

Finales Coupes de Bretagne Jeunes le 14 Mai 2015 à Concarneau

La ville de Concarneau avait mis à disposition 2 belles salles très proches, et pour cette grande première, félicitations aux dirigeants et bénévoles du club pour l'organisation réussie de cette manifestation. Le slogan du club n'a donc pas failli : Concarneau, un club qui gagne à être connu !

	FEMININ		MASCULINS
	GUIGNEN (35)	1er	QUIMPER (29)
	LANNION (22)	2ème	RENNES JA (35)
Cadet(te)s	SAINT-GREGOIRE (35)	Зèте	LANNION (22)
	MONTGERMONT (35)	4ème	MARPIRE-CHAMPEAUX (35)
	MOULINS (35)	1er	PIPRIAC (35)
	CORLAY (22)	2ème	LANNION (22)
Minimes	ANTRAIN (35)	Зете	ANTRAIN (35)
	LANNION (22)	4ème	
	MONTGERMONT (35)	1er	ORGERBLON (35)
	VANNES (56)	2ème	LANNION (22)
Benjamin(e)s	GENNES-BRIELLES (35)	3ème	GUIDEL (56)
	CONCARNEAU (29)	4ème	CESSON-SEVIGNE (35)
	PLUVIGNER (56)	1er	PLUVIGNER (56)
	VANNES/AURAY (56)	2ème	VANNES/AURAY (56)
Poussin(e)s	LANNION (22)	3ème	LANNION (22)
	RENNES EC (35)	4ème	RENNES EC (35)

Le BBVT s'est joué lors des week-ends et des jours fériés des mois de mai et juin.

Organisé par la Ligue de Bretagne de Volley-Ball, le Beach Breizh Volley Tour (B.B.V.T.) est une compétition de BEACH-VOLLEY, 2vs2 pour les jeunes des catégories poussins à cadets.

Le BBVT propose 5 étapes réparties sur les 4 départements bretons, qui permettent de se qualifier pour la finale régionale.

- Le samedi 16 Mai à Plouguerneau (29)
  - Le lundi 25 Mai à Guidel (56)
- Le samedi 6 Juin à Concarneau (29) Plage des Sables Blancs
- Le dimanche 7 Juin à Saint-Malo (35) Plage de Rochebonne
  - Le samedi 13 Juin à Saint-Cast le Guildo (22)
- et la grande finale a eu lieu le Dimanche 21 Juin à Binic (22) Plage de la Banche

Au cours de la 5ème étape du BBVT, la grande plage de Saint-Cast le Guildo a accueilli les tournois de zone Bretagne/Basse-Normandie pour la qualification aux Championnats de France de Beach-Volley.

Les 4 équipes bretonnes brigueront les titres de champions et championnes de France de Beach-Volley de leur catégorie d'âge.

- En moins de 16 ans filles, Emma LE ROUX et Cécile ERDTMANN de Montgermont
- En moins de 16 ans garçons, Victor KLEIN (MITENKOV) du Rennes E.C associé à Nicolas MAILLOT du Cercle Paul Bert de Rennes
  - En moins de 18 ans filles, Annaïg BOISARD et Emilie FRANCILLETTE de l'Académie de Beach du Goëlo
- En moins de 18 ans garçons, Célestin CARDIN de Plancoët et Alexandre KLEIN (MITENKOV) du Rennes E.C.

Le Championnat de France des moins de 16 ans aura lieu à Etables (22) Le Championnat de France des moins de 18 ans aura lieu à Dunkerque (59)

# Les Interdépartementaux de Beach ont eu lieu le Dimanche 14 Juin 2015 à Saint-Cast le Guildo

Les Interdépartementaux de Beach-Volley ont vu s'affronter, dans la catégorie U16 (Moins de 16 ans), les meilleures paires de Beach Volley sélectionnées par les 4 départements bretons.

L'enjeu de ce tournoi était la qualification pour les « Beach volleyades » qui se dérouleront du 3 au 5 Juillet 2015 sur la base de loisirs de Torcy en Seine et

## Classement final féminin

## Emma LE ROUX (Montgermont) et Léna HUBERT (Rennes EC)

- Laurie DELANGHE (Augan) et Célia DELANGHE (Augan) CD56
- Sarah DEODATO (Brest ESL) et Mathilde CHOTARD (Quimper) CD29 2 8 4
  - Laura BOISSELIER (Montgermont) et Tracy ANDRE (Montgermont)
- Jade LESOURD (Rennes CPB) et Ava JAOUEN (Saint-Grégoire) 3
- Morgane DANIEL (Lannion) et Maëva ROBERT (Lamballe) CD22 Morgane MARY (Lannion) et Morgane MACE (Plancoët) CD22 6. 7. 8
  - Léna RANNOU (Lannion) et Chloé ROZE (Guingamp) CD22

## Classement final masculin

## Maxime BADICHE (Rennes CPB) et Maël L'HOSTIS (Rennes CPB) CD35 Grégoire LE HENAFF (Rennes EC) et Pierre TOLEDO (Rennes EC) CD35 7. 2. 6. 4. 6. 6.

- Pierre TAVELLA (Goëlo) et Kylian SALLEMBIEN (Lannion) CD22
- Thomas SORGNARD (Saint-Malo) et Guirec FOUCAULT (Antrain) CD35
- Ewenn TERTUFF (Cesson St-Brieuc) et Nathanaël JAFFRELOT (Cesson St-Brieuc) Guenaut DIVERRES (Brest ESL) et Gaëtan RIGAUT (Santec) CD29
  - - Briac CHERKI (PLancoët) et Kylian MARIE (Lamballe) CD22 7

## SERVICES AUX CLUBS ET SECTIONS SPORTIVES ro.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des clubs, la LBVB appelle les nouveaux clubs 2 fois par an afin de s'assurer que leur activité se déroule au mieux.

De même tout club peut également appeler la ligue, s'il le souhaite, afin de bénéficier d'un accompagnement ponctuel.

## Le Camp d'été Beach 12-15 ans à Dinard en juillet 2014

Il s'est déroulé du Lundi 7 Juillet (10H) au Samedi 12 juillet 2014 (18H), pour les 12-15 ans au Campus d'excellence sportive de Dinard, sous la direction de Christophe Craignic. Ce stage est agréé par la FFVB et par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

15 jeunes inscrits, et au programme: Initiation et/ou un perfectionnement de Beach volley et volley de plage, tournois sous différentes formes. Une journée ou après-midi Kayak avec pique-nique jeux sportifs et jeux de cohésion.

## Démission du médecin régional

Le médecin régional situé dans le Morbihan et proche du Vannes Volley a démissionné compte tenu de l'arret d'activité du club Un médecin du centre médical sportif de Brest a été sollicité pour le remplacer. Sa réponse ne nous est pas encore parvenue

## Communication

- Le site internet bénéficie de mise à jour quasi quotidienne. Un effort a été fait sur la mise en ligne des documents
  - La ligue de Bretagne a sa page Facebook : VolleyBretagne
- La ligue de Bretagne a son Compte twitter:@Bretagne\_volley
  - Le Memento sur les licences, réalisé par Sandrine Persan
- Et toujours la feuille de match idéale plastifiée qui a déjà permis à beaucoup d'entre vous d'éviter des pénalités pour mauvaises tenues de feuilles de
- réalisés (5000 cartes 650HT 780 TTC 0.156 la carte). Les coordonnées diffusées sur les cartes « Invit volley » seront liées à la cartographie des La Carte « Invit Volley » La LBVB souhaite mettre en place des cartes « invit volley » comme prévu dans son PST : Cette année les devis ont été clubs qui sera également diffusée sur le site de la LBVB. Nous sommes actuellement en cours de réalisation de la cartographie.
- La consultation des clubs par sondage ou vote avec accès protégé sur des points pour lesquels le comité directeur souhaite recueillir l'avis des clubs bretons (sondage Paiement direct à la FFVB, sondage ambition féminine partagée)

## Aide au financement de formation d'entraineur régional

La ligue propose aux clubs ayant des jeunes en services civiques, licenciés FFVB, une aide à la formation d'entraineur régional. Cette aide se traduit par la prise en charge du coût pédagogique de la formation.

## Enquête auprès des structures de formation au volley-ball en milieu scolaire

Cette année une étude a été conduite par la LBVB via le site (formulaire) pour faire un état des lieux des sections sportives existantes et/ ou en projet, des remboursements effectuées sur les finales UNSS et de leurs difficultés et de leurs besoins.

En fonction des résultats de l'étude, le Comité Directeur a décidé pour 2015 2016 d'attribuer une aide aux sections sportives ayant répondu à l'enquête. La FFVB ayant autorisé les ligues à conserver 25% du montant des appels à projets, la LBVB a décidé de répartir ces 25% entre les sections sportives soint

Foutes les structures ayant répondu ont reçu de la LBVB des bracelets silicones « volley en Bretagne » pour leurs jeunes. es enseignants de ces structures ont été sollicités pour participer à la journée « Infaux entraineurs »2015.

# RESULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES STRUCTURES DE FORMATION AU VOLLEY-BALL EN MILIEU SCOLAIRE

## Enquête réalisée du 13 Janvier au 28 Mars 2015

## Diffusion:

- Aux clubs de la LBVB
  - Par le réseau ETR
- Par les correspondants UNSS départementaux, et UGSEL Régionale (un peu tardivement).

14 réponses au questionnaire, dont 10 par le réseau clubs et/ou ETR, et 4 par le réseau UNSS

11 de ces réponses concernent des structures existantes, et 3 des structures en projet (Vannes, Goëlo, Lannion)

Sur les 11 réponses de structures existantes, 6 concernent des sections sportives, 4 des A.S. de collèges, la dernière ayant trait au projet "social" Gant'elles 6 sections sportives sur les 8 répertoriées ont répondu.

o sections sportives sur les 8 repertoriees ont répondu 12 demandes de contact sur les 14 réponses. Beaucoup de demandes sont financières, mais un autre type de demande, exprimé de différentes manières, tourne autour de l'aide au montage de dossier (bien entendu pour les structures en projet, mais également pour les structures en fonctionnement)

## 2 Idées à creuser ?

y) Accès gratuit aux compétitions de haut niveau, ou match de gala dans le Morbihan	Idée N°2 (Le Kreisker Saint-Pol de Léon) Peut être faudrait-il proposer à nouveau ce type de rencontre entre le milieu scolaire et fédé ?
Idée N°1 (Collège d'Auray)	Idée N°2 (Le Kreisker Sa

**DETAILS DE l'ENQUETE** 

E LYCEE	DU BLAVET	PONTIVY	56
COLLEGE COLLEGE	LE	AURAY	56
COLLEGE	LA LE TOURELLE VERGER	QUIMPER	29
		SAINT- BRIEUC	22
		PONTIVY	56
COLLEGE COLLEGE	TH. BRIANT	LANNION ANTRAIN TINTENIAC PONTIVY	35
COLLEGE	SAINT- ANDRE	ANTRAIN	35
		LANNION	22
COLLEGE	GANT'ELLES ASSOMPTION	RENNES	35
	GANT'ELLES	RENNES	35
COLLEGE	SAINTE- MARIE	VITRE	35
COLLEGE	JULES	VANNES	56
LIEU	NOM	VILLE	DEP

	1	•	١	

ONSS	AS VOLLEY	DEPUIS 2010		9	0H45	9 0	lno
<u>5</u>					동	0	ō
SSNO	AS	DEPUIS 2005		30	1H00	150 €	NON
SSNO	CLASSE	DEPUIS 2012	QUIMPER	30	3H00	1 800 €	Ino
87 <del>2</del> 7	CLE	PROJET	GOELE				Ino
	AS VOLLEY	DEPUIS 2011	PONTIVY	10	1H30	4 500 €	Ino
NNSS	SECTION	DEPUIS 2013	TINTENIAC PONTIVY	8	2H30	90	INO
NGSEL	SECTION	DEPUIS 2009	US ANTRAIN	55	00H9	5 600 €	INO
	SECTION SPORTIVE	PROJET	ASPTT LANNION				INO
NGSEL	SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2013	RENNES J.A.	24	5H45	1 500 €	NON
	PROJET SOCIAL	DEPUIS 2009 DEPUIS 2013 DEPUIS 2013	RENNES E.C.	30	2H00	5 000 €	INO
UGSEL	SECTION SPORTIVE	DEPUIS 2009	HAUTE- VILAINE	38	6H50	2 000 €	oni
	CLASSE	PROJET	VANNES				ONI
PUBLIC /PRIVE	TYPE	ANCIENNETE	CLUB LIE	NB JEUNES	HEURES /SEMAINE	BUDGET	CONTACT

Suite à l'Ouverture d'un CLE dans le cadre du PST, et subventionné par le CD35, le Comité Directeur a attribué une dotation de sweats et teeshirts« à l'aise breizh » pour l'année 2014-2015 aux jeunes filles présentes dans cette classe sportive.

## Accompagnement à la création de bassin de pratique :

projets. Il est important de rappeler que ces bassins génèrent de la croissance et de la fidélisation, et permettent d'offrir aux jeunes une pratique à la hauteur Le CTS (Edwige Corbin) assiste les clubs dans la mise en place des bassins de pratique sur le territoire breton. Ainsi 7 bassins ont été créés en 2 ans, et 1 de leurs envies de s'investir dans ce sport, de leurs ambitions et potentiel. Ces bassins ne servent pas à sélectionner des jeunes pour la coupe de France. Ces bassins sont contrôlés par des référents qui sont les garants du respect des règles des bassins de pratiques, ils ont désormais légitimité à évaluer la bassin est en cours de création dans les Côtes d'Armor. C'est une belle réussite pour la Bretagne. Nous félicitons les clubs qui se sont investis dans ces pertinence d'un projet de bassin de pratique, et éventuellement à en demander la dissolution si les règles de fonctionnement n'étaient pas respectées.

## 6. EN 2015-2016 NOUS PREVOYONS:

- D'ouvrir le secrétariat de la ligue à 12h30, afin de permettre aux dirigeants qui travaillent de bénéficier d'une permanence à l'heure du déjeuner.
  - D'ouvrir une permanence les samedi matin de 09h30 à 12h30 jusqu'aux vacances de la Toussaint pendant la période de prise de licences et de démarrage de saison.

- De mettre en place le paiement direct à la FFVB : Les clubs bretons avaient été interrogés par la LBVB pour la mise en place du paiement en direct leurs réponses étaient positive. Toutefois, la FFVB n'a pas été en mesure de le mettre en place en Bretagne pour 2014-2015. Ce sera donc effectif pour 2015-2016
- De travailler à la validation d'actions de développement avec les structures de formation au volley-ball en milieu scolaire, qui feront l'objet de conventionnement pour la prochaine Olympiade.
  - De diffuser la Carte « Invit Volley »
- De reconduire une location de minibus ou d'en acheter un car la convention actuelle arrivera à terme en décembre 2015.
  - Faire un travail sur la reconnaissance des jeunes arbitres (CRA).
    - D'accompagner le club de Quimper pour la création d'un CLE
- La mise en place de plusieurs Plan Sport Emploi sur territoire de la Ligue :

La LBVB souhaite développer des projets dans le cadre de son PST, renforcer les liens entre les clubs et les CDVB, contribuer au développement de son territoire, à la structuration de ses clubs, y développer et maintenir des compétences.

Elle envisage donc un projet de mutualisation des emplois dans une dynamique de professionnalisation mais qui ne soit pas que de la consommation de temps partagé.

Après échanges avec plusieurs des clubs du territoire et la présidente du CD 56, le président du CD 29, et avec l'approbation de la DRJSCS qui a reçu des La DRJSCS a proposé à la ligue de Bretagne de mettre en place des plans sport emploi pour contribuer au développement du volley sur son territoire eprésentants de la ligue, il apparait qu'il serait judicieux de mutualiser ces emplois.

Cette mutualisation se fera sous forme de mise à disposition avec convention qui est la solution la plus simple mais qui mérite le plus de vigilance d'un point La ligue portera donc les emplois. A ce titre elle sera l'employeur du salarié qui travaillera sous convention avec les Comité départementaux, les clubs. de vue juridique. La míse à disposition sera non lucrative et le coût salarial sera facturé à l'euro près

Cette mutualisation matérialisée par une convention répondra à des besoins récurrents ou permanents en temps partiels et créera, de fait, une solidarité financière et juridique entre les parties.

Chaque convention précisera l'organisation du temps de travail du salarié : volume d'heures, le coût et les dates,...

Il faudra prévoir des temps de négociation afin d'adapter en temps réel cette répartition du temps de travail aux éventuels besoins ponctuels des structures et/ou à l'évolution de leur activité, de leurs projets.

Les clubs de Lannion, le club de Pipriac et le CD35, ont chacun monté un dossier dans lequel n'intervient pas la ligue de Bretagne.

Précision de la DRJSCS : elle a reçu 160 dossiers de demande de PSE et ne pourra ouvrir que 94 postes. Les dossiers retenus seront connus officiellement le 7 juillet

## Demande PSE - CD56

Fiche de Poste :

- 1) Comité Départemental Morbihan (56) VB
- Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
- Développement Beach Département
- Coordination Bassin de Pratique Centre Bretagne (Rohan/Malguénac/Pontivy)
  - Formation de Cadre Niveau Départemental

- Développement de la Pratique
- 2) Club3) Ligue Bretagne VB
- Référent Technique LBVB sur le Département 56
- Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
- Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire (financement) :

- CD56:60%
   Club:20%
   Ligue Bretagne:20%

## Demande PSE - Sud CD29

## Fiche de Poste :

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
- Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
  - Formation de Cadre Niveau Départemental
- Développement de la Pratique
- - 2) Club Concarneau:
- Entraînement Equipes Jeunes
- Développement du Club
  - Structuration
- 3) Ligue Bretagne VB
- Référent Technique LBVB sur le Département 29
- Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
- Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire (financement) :

- 4) CD29:15% 5) Club:65% 6) Ligue Bretagne:20%

Demande PSE – Pôle Espoir Dinard/Bassin Nord35-Est22

Fiche de Poste:

1) Ligue Bretagne VB / Pôle Espoir Dinard

- Entraîneur Adjoint
- Entraînement Volley
- Compétitions Inter-pôles
  - 2) Ligue Bretagne VB:
- Stages Régionaux M15 et/ou M17
- Formation de Cadre Niveau Régional
- Actions Techniques Régionales (ETR)
  - Beach Volley Régional
- 3) Bassin Dinard/Dinan/Antrain/Plancoet
- Encadrement de Jeune
- Développement

Répartition du volume horaire (financement) :

- LBVB/Pôle Espoir: 30%
   LBVB: 50%
   Clubs Bassin: 20%

## Demande PSE - Nord CD29

## Fiche de Poste:

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
- Sélections/Stages M13: Coordination/Entraînement
  - Formation de Cadre Niveau Départemental
- Développement de la Pratique
- 2) Bassin de Pratique (Morlaix/Brest/Landerneau/Guipavas):
  - Entraînement Equipes Jeunes
- Développement des Clubs
- Structuration
- 3) Ligue Bretagne VB
- Co-Référent Technique LBVB sur le Département 29
- Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) CD29:25% 2) Club:55%

# La FFVB a sollicité la LBVB pour co-organiser un match de ligue mondiale le 4 juillet 2015 France –Corée du Sud, à l'Aréna de Brest.

Pourquoi le comité Directeur a-f-il émis un avis favorable tout en soulignant le contexte contraint des budgets des collectivités territoriales qui engendre des subventions à la baisse et par conséquent des risques à ce que cette manifestation ne soit pas à l'équilibre financier ?:

- Le spectacle sportif de très haut niveau est la meilleure vitrine qu'il soit pour promouvoir une discipline sportive auprès des jeunes et du grand public.
  - La Bretagne n'avait pas accueilli une telle manifestation depuis 2002. Ce match fera parler du Volley dans les medias bretons, d'autant plus que l'équipe de France a fini 4eme au mondial cette année et qu'elle semble partie pour finir première de sa poule de qualification
    - Le souhait d'accueillir une manifestation de très haut niveau était inscrit dans le Diagnostic local d'Accompagnement réalisé en 2010. Les clubs bretons et licenciés interrogés alors, en avait fait la demande comme outil de promotion du volley.
      - Ce match sera retransmis sur Be in sport 🕹 médiatisation de la discipline, de surcroit en Bretagne.
- Au vu des calendriers internationaux et européens le fait d'accueillir ce match à Brest, positionne le volley comme discipline usagère de la structure et permettra d'inscrire d'autres matches dans les années à venir à l'Arena.
  - Cette manifestation sera avant tout une grande fête du volley breton. Le comité Directeur a donc volontairement mis en place des tarifs raisonnables pour permettre à tous, en famille ou non de venir et de se faire plaisir en partageant un moment extraordinaire autour de notre sport! M. MABILLE a été missionné sur ce dossier par le Comité Directeur.

## Le siège de la LBVB:

Des travaux vont devoir être effectués sur le bâtiment pour assécher les murs rendus trop poreux et générant des problèmes d'humidité . Un premier devis a Le coût de ces travaux s'ajoutera à ceux qui concernent le problème d'humidité. En 2015-2016, il conviendra de réfléchir au fait de consacrer des sommes été établi (mur-protec) dont le montant est : 27 246€. La somme est importante avant de prendre une décision le CD attendra d'avoir un 2e devis. Il faudra également chiffrer le coût de travaux supplémentaires sur la façade car la corniche en béton s'effrite et tombe au sol sur le parking. importantes à la préservation du bâtiment car les sommes dépensées ne pourront pas contribuer au développement du volley Ball Jne question se profile : doit-on maintenir ou non le siège?

## 7. LA VIE FEDERALE:

- L'AG FFVB octobre 2014 a remplacé l'AG de février 2014.
- L'AG des 30 et 31 mai 2015 : le Président Bouget a démissionné suite au vote de défiance
  - Mise en place de la commission des Territoires

En janvier 2015 le Président de la FFVB a souhaité la création de la Commission des Territoires dont je suis devenue la Présidente. Les missions confiées à cette commission sont les suivantes

## Travailler:

- à la refonte des aides à projets (AAP)
- au développement des licences et diversification des offres de pratique
  - à l'évolution des rythmes scolaires
- la mise en place de la réforme territoriale

Ce qu'il faut retenir des travaux conduits :

La création d'une licence volley pour tous (tableau en annexe) dès 2015

Le constat est posé au national par bon nombre de clubs : Il y a une fuite de plus en plus importante des licenciés FFVB vers des fédérations affinitaires et vers des pratiques sauvages. Pour arrêter cette hémorragie II y a nécessité à créer une nouvelle licence qui permettrait de répondre aux nouvelles attentes de ces pratiquants qui veulent évoluer sans contrainte de championnat et sous forme auto organisée : la licence Volley pour tous !

Cette licence pourrait être mise en place par les clubs dès la rentrée 2015.

Elle comprendrait une assurance (mutuelle des sportifs par ex), des avantages de type matches de pro gratuits, t shirt , ... Cette licence correspondrait à une pratique détente, loisir, santé, ...sans aucune organisation de compétition fédérale et laissée à la main des clubs

Le coût maximum retenu serait de 12€ soit : pour la ligue 4€ pour le comité 4€ pour la FFVB 4€. Le club appliquerait le montant de son choix

La FFVB assurerait une communication massive sur cette nouvelle licence. Cette licence permettra de :

Garder les licenciés qui s'orientent vers des pratiques « sauvages » et ou auto organisées

de proposer des pratiques adaptées aux publics des clubs

de laisser la possibilité aux clubs de créer te mettre en œuvre de nouvelles formes de pratiques

fortement les dirigeants de clubs à intégrer les instances des conseils de développement des Pays afin de confirmer la place du sport (du volley) qualité et tous les dirigeants bretons qui donnent de leur temps au Volley Ball breton. J'en profite pour diffuser ce message du CROS qui incite Tout le comité directeur de la LBVB remercie et félicite les nombreux bénévoles qui ont contribué à organiser et animer des manifestations de sur les territoires.

Je remercie la DRCSJS, Le Conseil Régional, les collectivités qui nous apportent leur soutien, financier, logistique. La presse qui diffuse Je salue l'investissement constant de ceux qui ont travaillé au sein du Bureau, du Comité Directeur et des diverses commissions. régulièrement et localement des articles sur notre discipline.

Je vous souhaite à tous une très bonne année sportive 2015-2016, et une bonne fin d'olympiade!



## COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Annexe 2

## RAPPORT COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

« Casse-tête Chinois » ce calendrier de la commission sportive régionale se disent certains en fin de saison. Nous sommes des jongleurs, nous devons composer avec les vacances scolaires de printemps, les fins de championnats Seniors et Jeunes, les finales Jeunes, les matchs de barrage, les assemblées générales .......et puis il y a ces jours fériés! Il fait beau, une petite balade à la campagne, c'est bien agréable et on « oublie » momentanément notre sport préféré! L'optimisation est difficile pour la CSR.

Pareillement à la saison dernière, la CSR à travailler en lien direct avec les Commissions Sportives Départementales (CSD) et les techniciens.

Un petit retour sur la saison avec la nouvelle formule des championnats Seniors féminins, 3 poules de 7, 14 matchs. Après analyse du sondage, la moitié des Clubs était satisfaite c'est-à-dire qu'il y avait suffisamment de matchs et des déplacements moindres. Pour les moins satisfaits, nous pensions que les clubs auraient engagé leur équipe en Coupe de Bretagne afin d'avoir plus de matchs. Erreur, seul 1 tiers des Clubs à bien voulu jouer le jeu.

Ce sondage a donc été décortiqué lors de la réunion CSR du mercredi 10 juin ou une vingtaine d'élus, techniciens a participé. Une proposition de championnats seniors féminins et masculins plus adaptés vous sera présentée ce samedi 27 juin.

Les championnats Jeunes, difficile de satisfaire tout le monde. Un manque d'équipes dans l'ensemble nous complique la tâche ce qui engendre de longs déplacements parfois ce qui n'est pas satisfaisant.

Un groupe de travail composé des Techniciens des 4 départements (ETR) a planché au cours de la saison sur ces championnats sous la responsabilité de Cédric DUPEUX.

Le compte-rendu a donc été porté à la connaissance des Membres présents ce mercredi 10 juin. Grosse discussion et à l'issue, une nouvelle formule a vu le jour. Elle vous sera donc proposée lors de l'assemblée générale LBVB.

## COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

La Coupe de Bretagne Seniors sera reconduite la saison prochaine.

La Coupe de Bretagne Jeunes également, en permettant toujours aux équipes éliminées au quatrième tour de la Coupe de France, de l'intégrer.

Je ne peux terminer mon rapport sans parler de 2 clubs « phare » bretons, le VANNES VOLLEY et SAINT-BRIEUC COTES d'ARMOR.

2 Clubs qui ont brillés tout au long de la saison et ainsi portés les couleurs de la Bretagne dans tout l'hexagone.

Une belle saison pour Vannes, une excellente pour Saint-Brieuc CA avec un titre de champion de France et une Coupe de France et enfin une accession en ligue B.

Une liquidation judiciaire pour l'un, un manque de soutien financier pour l'autre, c'est dommageable pour le volley.

En attendant de se revoir dans les salles de volley, je souhaite bon courage aux Dirigeants.

Les organisations régionales se sont bien déroulées et je remercie tous ceux et celles qui ont participé à ces succès.

Merci à mes Collègues élus, aux Membres des CSD, les techniciens et le personnel de la Ligue

Pensez à nous rejoindre à la ligue, nous sommes preneurs d'idées nouvelles.....

Bonne Assemblée Générale

**Pierrick HAMON** 

Président de la CSR



Annexe 2

## Rapport Commission Régionale d'Arbitrage Saison 2014/2015

Cette saison a été particulière pour la CRA Bretagne puisque son président depuis plusieurs années Marc Gaudel a présenté sa démission dans le courant du mois de Janvier. A la suite de celle-ci, acceptée par le comité directeur de la ligue de Bretagne de volley-ball ; j'ai été nommé à la présidence de la commission en février. Avant d'évoquer le bilan de la saison qui se termine, je tiens à remercier Marc Gaudel pour son investissement et tout le temps passé au service de la CRA ces dernières saisons.

A l'heure actuelle, la commission est donc encore en pleine phase de transition et d'évolution. Elle travaille ainsi à l'amélioration de son fonctionnement pour la mise en place de choses nouvelles dès le début de la saison prochaine.

Depuis le mois de Février, la saison étant bien avancée l'essentiel du travail de la CRA a consisté à la gestion quotidienne des soucis et urgences d'arbitrages (remplacements d'arbitres, nouvelles désignations en fin de saison...); tout en préparant l'avenir.

Vue la période de transition actuelle, le bilan de commission que je vous présenterai là se basera avant tout sur quelques chiffres puis se tournera vers l'avenir avec la présentation de quelques évolutions mise en place...

## 1 – Les Championnats

Cette saison, 949 matchs des divisions LNV aux divisions régionales ont concerné les clubs ou les arbitres de la CRA Bretagne. Cela représente à peu près 1100 désignations pour l'ensemble des 154 arbitres bretons ayant officié sur ces divisions. Pour éviter des déplacements d'arbitres supplémentaires, les arbitres hors ligue désignés sur des matchs de nationale ont été contactés pour officier également sur le match LBVB quand il y avait des rencontres couplées.

Parmi ces arbitres bretons, 7 ont eu des désignations sur les championnats LNV et élite, 26 autres ont également arbitré les championnats nationaux N2/N3 alors que les 121 restants ont officié en LBVB.

Parmi ces matchs, 27 ont nécessité des juges de lignes pour un total de 56 désignations réparties entre 18 arbitres.

La LBVB a également accueilli 86 tours de Coupe de France jeunes pour un total de 148 désignations.

La saison se terminera pour certains de nos arbitres le samedi 4 Juillet à Brest lors du match de ligue mondiale France / Corée du Sud où 5 arbitres bretons seront présents comme juges de ligne ainsi que 3 marqueurs.

Qui dit désignations d'arbitres dit malheureusement absences d'arbitres sur certaines rencontres.

Il y a deux raisons principales à ces absences d'arbitres: en premier lieu des défaillances d'arbitres désignés sur des rencontres qui n'ont pu se déplacer, mais aussi des matchs sur lesquels des arbitres n'ont pas été désignés. Ces non désignations sont parfois dues à la difficulté rencontrée pour trouver des arbitres sur certaines dates du calendrier, mais aussi dans certains cas à un manque de communication entre les différentes parties qui n'a pas permis de pourvoir un éventuel remplacement dans les temps.

En nombre, cela donne 25 absences d'arbitres (3 en nationale et 22 en LBVB) pour 16 non désignations (13 en LBVB, 3 en CDF Jeunes).

Au regard du nombre de match global ces absences ou non désignations ne représentent pas un pourcentage important mais la CRA se donne pour but de réduire ces chiffres en modifiant son fonctionnement dans l'approche des désignations et en améliorant aussi bien qualitativement que quantitativement les relations entretenues avec les arbitres et les CDA. Ainsi, la CRA incite tous les arbitres de la région à utiliser l'espace arbitre personnel se trouvant sur le site fédéral, où se situent toutes les informations nécessaires relatives à l'arbitrage et où l'on peut également mettre à jour ses indisponibilités connues. C'est la mise à jour régulière des indisponibilités qui permettra une bonne gestion des désignations et remplacements par la CRA et les CDA.

## 2 - Les feuilles de match

Comme tous les ans, la CRA contrôle l'ensemble des feuilles de matchs des divisions régionales et pré-nationales. Cette saison 651 feuilles de matchs ont été contrôlées.

Cette année, faute de temps la vérification des feuilles de matchs n'a pas donné lieu à la mise en place des amendes prévues par le règlement.

Le bilan des feuilles de match de la saison 2014/2015 est le suivant : 50% des feuilles de match contrôlées sont très bien tenues 25% des feuilles de match contrôlées contiennent de petites erreurs 15% des feuilles de match contrôlées seraient passibles d'amende 9% des feuilles de match contrôlées auraient nécessité un rappel à l'ordre Une feuille de match avec amende est une feuille de match qui comporte une erreur grave qui aurait pu entrainer un match à rejouer si une réclamation avait été posée.

Suite au contrôle de ces feuilles de matchs, il en ressort la validation comme marqueurs officiels de 20 personnes (cf PJ). Ils recevront après traitement par la fédération leur carte et leur écusson de marqueur, preuve de leur compétence dans la tenue d'une feuille de match d'une rencontre de volley-ball.

La CRA a également décidé qu'un envoi de toutes les feuilles de match corrigées de la saison sera fait prochainement par mail aux clubs afin qu'ils puissent avoir un retour sur leurs feuilles de matchs et dans un but pédagogique en informer leurs marqueurs.

Constatant que certains clubs sont irréprochables dans la tenue de leurs feuilles de matchs et forment des marqueurs alors que d'autres ne jouent pas du tout le jeu, la CRA rétablira les amendes à compter de la saison 2015/2016.

Tous les clubs qui souhaiteront plus de renseignements sur les feuilles de matchs et les corrections pourront contacter la CRA à l'adresse nouvellement créé.

## 3 - La formation

En première partie de saison, la CRA a mis en place une formation d'arbitres départementaux afin de permettre aux différents clubs en manque d'arbitres pour assurer leur couverture arbitrale de se mettre à jour. Cette formation gérée par Marc Gaudel s'est déroulée sur le bassin Finistère-sud. Celle-ci a permis à certains arbitres de pouvoir officier en deuxième partie de saison, avec validation arbitre départemental pour ceux qui ont été supervisés.

La CRA a également participé à la formation théorique d'arbitres qui s'est déroulée au mois de décembre à St Brieuc.

D'autres formations d'arbitres départementaux ont eu lieu localement avec soutien des CDA concernées.

Nous n'avions pas cette année de candidats bretons sur les stages Ligues organisées par la fédération, mais nous présentions un candidat sur le stage fédéral 2 qui s'est déroulé à St Jean de Braye au mois de Mai.

Deux arbitres ont commencé à officier en Nationale 3 lors de la phase retour des championnats. Ils feront partis des arbitres à suivre en vue d'une présentation à un stage ligue la saison prochaine.

A l'avenir, l'un des défis de la CRA sera d'être capable de suivre plus régulièrement ses arbitres afin de présenter régulièrement des candidats sur les stages ligues ou fédéraux.

## 4 - Saison 2015/2016

Comme évoquée en préambule, la CRA est en pleine phase d'évolution et de réflexion sur divers sujets. Ainsi, certaines nouveautés seront mises en place à compter de la saison 2016.

## \* Création d'une adresse mail CRA

Dés la publication de ce rapport, tout club, arbitre... pourra contacter directement la CRA à l'adresse mail nouvellement créé : <a href="mailto:cra@volleybretagne.fr">cra@volleybretagne.fr</a>
La création de cette adresse doit faciliter l'identification de notre commission et faciliter les rapports et échanges avec tous.

## \* Mise en place d'un calendrier prévisionnel CRA 2015/2016 Afin de faciliter le fonctionnement de la CRA et les échanges, il est nécessaire

d'anticiper et à ce titre la CRA mettra en place en calendrier annuel.

Ainsi, le calendrier des réunions de CRA 2015/2016 est déjà connu, de même que les dates des réunions de rentrée ouvertes à tous. Dès le début de saison la CRA, les CDA proposeront des dates de formations pour la saison après consultation. Après échanges avec la commission sportive, les compétitions de fin de saison pourront être des supports à validation des arbitres stagiaires.

Planning des Réunions CRA 2015/2016 :

1ère réunion CRA - Samedi 5 septembre

10 septembre la CDA 35 organise sa réunion de rentrée.

12 septembre réunion de rentrée pour les arbitres du 22, 29, 56. Ces réunions seront organisées sur des bassins géographiques. 2 ou 3 lieux seront proposés en accord avec les CDA qui sont mandatées pour la mise en place des ces réunions.

2<sup>e</sup> réunion CRA - 19/12 ou 16/01 en fonction du calendrier national

3e réunion CRA - fin mars téléphoniquement

4e et dernière CRA - 4 juin 2016

## \* <u>Mise en place d'un cadre commun à tous les départements pour les</u> formations, examens, supervisions et validations

Lors de la réunion CRA en septembre, une personne sera mandatée pour la mise en place d'un contenu commun de formation et d'un questionnaire commun d'examen. Pour les formations théoriques et pratiques dans les départements, l'idée de la présence d'un membre local et d'un membre de la CRA est retenue. Cette mise en place permettra une meilleure visibilité des arbitres en formation.

Les formations mises en place seront annoncées le plus rapidement possible en début de saison par les CDA concernées et la CRA.

## \* Mise en place d'un suivi de nos arbitres

Un suivi de nos arbitres sera mis en place lors de la saison 2015/2016 auprès des collègues officiants en nationale ou bien en championnat pré-national pour les arbitres qui présenteront un stage ligue en fin de saison.

Le nombre de ces supervisions sera fonction des possibilités budgétaires.

Ces supervisions devraient permettre une amélioration qualitative des arbitres, mais cela aidera également les arbitres concernés dans la préparation des stages de fin de saison.

Afin de mieux connaître tous les arbitres, les problèmes rencontrés, les attentes, les remarques...; un questionnaire anonyme sera mis en place en début de saison 2015/2016.

## \* Désignations 2015/2016

Les désignations de la saison prochaine et les problèmes rencontrés pour celles-ci seront mis sur la table lors de la réunion CRA du 05 Septembre 2015.

Une répartition géographique des matchs sera proposée lors de cette réunion commune CRA/CDA. Le but sera de réfléchir les désignations d'un point de vue géographique sans se limiter à un département ce qui diminuera les déplacements de chacun, tout en prenant en compte divers paramètres.

CDF jeunes : Les désignations CDF Jeunes seront inclues dans le calendrier des désignations nationales et LBVB afin de ne pas devoir trouver et prévenir des arbitres en dernière minute.

Nous ne pouvons terminer ce bilan annuel sans mentionner les comportements inadéquats dont les arbitres sont parfois victimes dans les salles de sports. C'est tous ensemble que nous pourrons contribuer au développement du Volley-ball et je tiens ici à rappeler que tous les arbitres quel qu'ils soient ne sont pas professionnels de leur fonction et qu'il est souvent trop facile de leurs imputer une défaite. J'appelle donc tout le monde à plus de respect et de tolérance envers ces personnes sans qui nos championnats n'existeraient plus.

Je souhaite à tout le monde une agréable période estivale et donne rendez vous à tous ceux qui le souhaitent dès le début de la saison prochaine pour les traditionnelles réunions de rentrée.

Damien Kermabon Président de CRA Bretagne.

\*\*\*



## TARIFS SAISON 2015/2016

Annexe 3

REAFFILIAT	ION						
Taille des clubs	Réaffiliati	ion - Revue Fl	FVB	Cotisation			
		Clubs		Ligue	Total Gal	Total Gal	Total Gal
	NAT	REG	Autres	,	NAT	REG	Autres
0 à 30 licenciés	250,00	170,00	70,00	29,00	279,00	199,00	99,00
31 à 70 licenciés	250,00	170,00	70,00	51,00	301,00	221,00	121,00
71 à 130 licenciés	250,00	170,00	70,00	94,00	344,00	264,00	164,00
131 à 250 licenciés	250,00	170,00	70,00	157,00	407,00	327,00	227,00
251 à 350 licenciés	250,00	170,00	70,00	178,00	428,00	348,00	248,00
350 à 410 licenciés	250,00	170,00	70,00	199,00	449,00	369,00	269,00
> 411 licenciés	250,00	170,00	70,00	220,00	470,00	390,00	290,00

M20   M17   M15   M9   M15   M9   M17   M15   M9   M7   M10   M17   M15   M9   M17   M10   M15   M9   M17   M10   M15   M15   M9   M10   M17   M10   M15   M	LICENC	ES	1		
Senior   39   21   60,     M20   37   19   56,     M17   37   15   52,     M15 - M9   21   9   30,     M7   10   3   13,		•	SEE THE PROPERTY OF THE PERSON		Total
M20   M17   M15   M9   M7   M15   M9   M7   M15   M9   M7   M7   M7   M7   M7   M7   M7	VOLLEY BALL				
M17   M15 - M9   M7   M15   M9   M7   M15   M9   M7   M10   M20   M7   M10   M20   M7   M20					
M15 - M9   M7   10   3   30,   13,		00.000000000000000000000000000000000000			
M7					
Senior   20   21   41,		100000000000000000000000000000000000000			
Senior   20   21   41,   M20   20   19   39,   M17   20   15   35,   M15 - M9   10   9   19,   M7 - 10   3   13,   M7 - 10   3   13,   M7 - 10		M7	10	3	13,00
M20   M17   20   15   35,   M15 - M9   10   9   19,   M7 -   10   3   13,   M15 - M9   M7 -   10   3   13,   M15 - M9   M7 -   M20   M20	BEACH	1			
M17   M15 - M9   10   9   19,   M7 -   10   3   13,   M15 - M9   M7 -   10   3   13,   M15 - M9   M7 -   M10   M		Senior	20	21	41,00
M15 - M9   10   9   19,		M20	20	19	39,00
Passage VB vers beach dans un même club         Grate           Passage beach vers VB dans un même club         complément celon catégorie VB           Passage VB vers Beach au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5         8         13,0           Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)         M20 à M7         5         3         8,6           Passage VB vers Beach dans un club différent         M20 à M7         5 + cplt selon catégorie VB         3         8 + cpl           Passage VB vers Beach dans un club différent         M20 à M7         20         8         28,0           Passage VB vers Beach dans un club différent         M20 - junior 20         3         23,0           M17 - M7         10         3         13,0           COMPETLIB         23         6         29,0           DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         4         31,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5		M17	20	15	35,00
Passage VB vers beach dans un même club  Passage beach vers VB dans un même club  Passage VB vers Beach au sein d'un regroupement (UGS)  Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)  Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)  Passage VB vers Senior  Passage VB vers Beach dans un club différent  Passage VB vers Beach dans un club différent  DIRIGEANT  ENCADREMENT  DOPTION PES  Senior material selon catégorie VB  20  8  28,0  8  28,0  8  28,0  8  28,0  8  29,0  20  3  3  3,1  40,0  27  OPTION PES		M15 - M9	10	9	
Passage beach vers VB dans un même club         complémer selon catégorie V           Passage VB vers Beach au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5         8         13,0           Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5 + cplt selon catégorie VB         8         13+cp           Passage VB vers Beach dans un club différent         Senior         20         8         28,0           Passage VB vers Beach dans un club différent         M20 - junior M20 - junior M20 - 3         23,0         3         23,0           COMPETLIB         23         6         29,0           DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         4         31,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5		M7 -	10	3	13,00
Complément selon catégorie Nome de la complément selon catégorie Nome de	Paccago VR yers hea	ch dans un môn	no club		Cratuit
Passage beach vers VB dans un meme club         selon catégorie N           Passage VB vers Beach au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5         8         13,6           Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5 + cplt selon catégorie VB         8         13+cp           Passage VB vers Beach dans un club différent         M20 à M7         20         8         28,0           M20 - junior M17 - M7         10         3         13,0           COMPETLIB         23         6         29,0           DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         4         31,0           LICENCE PRO         270         27         27           OPTION OPEN         10         1         1           OPTION PES         50         5         5	rassage vb vers bea	Cir dalis dii iller	ile club	**************************************	Gratuit
Beach au sein d'un regroupement (UGS)	Passage beach vers \	VB dans un mên	ne club		complément selon catégorie VB
regroupement (UGS)         M20 à M7         5         3         8,6           Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5 + cplt selon catégorie VB         8         13+cpl selon catégorie VB         3         8+cpl selon catégorie VB         3         28,0         3         23,0         3         3,0         3         3,0         3         3,0         3         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0         3,0	Passage VB vers		T	*****	
regroupement (UGS)         M20 à M7         5         3         8,6           Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5 + cplt selon catégorie VB         8         13+cp           Passage VB vers Beach dans un club différent         Senior M20 - junior M17 - M7         20         8         28,0           COMPETLIB         23         6         29,0           DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         13         40,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5	Beach au sein d'un	Senior	5	8	13,00
Passage Beach vers VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         5 + cplt selon catégorie VB         8 13+cplt selon catégorie VB           Passage VB vers Beach dans un club différent         Senior M20 - junior 20 3 23,0 32,0 32,0 32,0 32,0 32,0 32,0	regroupement				
VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         8 13+cpt selon catégorie VB         3 8+cpt selon catégorie VB           Passage VB vers Beach dans un club différent         Senior M20 - junior 20 3 23,0 3 23,0 33,0 33,0 33,0 33,0 33	(UGS)	M20 à M7	5	3	8,00
VB au sein d'un regroupement (UGS)         Senior         selon catégorie VB         3         8+cp           Passage VB vers Beach dans un club différent         Senior M20 - junior M20 - junior M17 - M7         20         3         23,0           COMPETLIB         23         6         29,0           DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         13         40,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5		- n	5 + cplt		2019020 6260
regroupement (UGS)         M20 à M7         catégorie VB         3         8+cg           Passage VB vers Beach dans un club différent         Senior M20 - junior 20 3 23,0         3 23,0         3 23,0         3 23,0         3 23,0         3 3,		Senior		8	13+cplt
Passage VB vers   Senior   20   8   28,0   20   3   23,0   20   3   23,0   20   3   23,0   20   3   23,0   20   3   23,0   20   3   23,0   20   20   3   23,0   20   20   20   20   20   20   20		\	\$25000000000000000000000000000000000000	_	
Beach dans un club différent         M20 - junior M17 - M7         20 3 23,0           COMPETLIB         23 6 29,0           DIRIGEANT         27 4 31,0           ENCADREMENT         27 13 40,0           LICENCE PRO         270 27           OPTION OPEN         10 1           OPTION PES         50 5	(UGS)	M20 à M7		3	8+cplt
Beach dans un club différent         M20 - junior M17 - M7         20 3 23,0           COMPETLIB         23 6 29,0           DIRIGEANT         27 4 31,0           ENCADREMENT         27 13 40,0           LICENCE PRO         270 27           OPTION OPEN         10 1           OPTION PES         50 5	Passage VB vers	Senior	201	8	28,00
différent         M17 - M7         10         3         13,0           COMPETLIB         23         6         29,0           DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         13         40,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5	Beach dans un club	M20 - junior	20	3	23,00
DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         13         40,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5	Transcopping properties of Children (Children pages profiled in the Control of the Children (Children and Children and Chi		10	3	13,00
DIRIGEANT         27         4         31,0           ENCADREMENT         27         13         40,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5	COMPETLIB		23	6	29,00
ENCADREMENT         27         13         40,0           LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5	DIRIGEANT		27	4	31,00
LICENCE PRO         270         27           OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5	ENCADDEMENT		77	12	
OPTION OPEN         10         1           OPTION PES         50         5				10	
OPTION PES 50 5	LICENCE PRO	-	270		270
	OPTION OPEN		10	AND IT SHEET AND ADDRESS OF THE PERSON OF TH	10
EVENEMENTIELLE-INITIATION (*) CRATUITE	OPTION PES		50		50
EVENUELINE TELLE TIME TALLED ( ) GRATOTIC	EVENEMENTIELLE-IN	ITIATION (*)	GRATUITE		

(\*) La détention du Pass évènementiel permet aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du Pass évènementiel de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB compétition, dans le GSA de leur choix.

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15 et pour la Ligue l'affiliation est de 21,50€ et le nombre de licences offertes est de 15

La première réaffiliation d'un club (2ème année d'existence) donnera lieu à une réduction de 50 % sur le tarif Réaffiliation FFVB et le tarif de 15 licences renouvelées est diminué de 50% et de 25% sur les cotisations Ligue (Affiliation et licences)

CLUBS JEUNES: Les licences du "club jeunes" sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création. Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires. Les affiliations et réaffiliations du Club Jeunes sont offertes.





## CHAPITRE XIV TARIFS - FRAIS DIVERS - INDEMNITES - AMENDES SAISON 2015/2016

XIV.1. TARIFS

Les frais de renvoi de dossier incomplet ou demandes de licences sans règlement seront facturés aux clubs aux tarifs postaux en vigueur

XIV.1.1.

FFVB+LBVB
110+35
60+35
60+29
gratuit
60+5
20+10
5,30
5.80
6.75

XIV.2. FRAIS DIVERS

XIV.2.1. RELATIFS AUX ENGAGEMENTS (Redevance payable à l'engagement)

Une équipe Prénationale (VII.3.2.)

Une équipe en championnat régional (VII.3.2.)

Une équipe en champ. rég. Jeunes (VIII.3.2.)

Une équipe aux interdépart. Jeunes(VIII.3.2.)

Une équipe en Coupe de Bretagne (IX.3.2.) à l'engagement senior

Jeunes

15.00 €

XIV.2.2. RELATIFS A L'ARBITRAGE

Payable directement à chaque arbitre

Une équipe en championnat Prénational (VI.6.3.) 22€00/match et par équipe Une équipe en championnat Régional (VI.3.2.) 22€00/match et par équipe

Payable à l'engagement

Participation aux frais de déplacement des arbitres

en championnat Prénationale Masculine 675.00 €

en championnat Prénationale Féminine

et en championnat Régional 340.00 €

Une équipe en championnat régional Jeunes (VI.6.3.) voir C.O Une équipe aux épreuves interdépartementales (VI.6.3.) voir C.O

XIV.2.3.	RELATIFS AUX REPORTS DE MATCH  Demande de modification de date ou de lieu après les dates limite  Demande de modification d'horaire après les dates limites (VII.5.2  Modification de date, d'horaire ou de lieu non conforme	10.00 55.00
XIV.2.4.	+ frais de déplacement de RELATIFS AUX RECLAMATIONS  Droit de contestation après réclamation sur feuille de match (IV.4.)	15.00
	commission autre que CSR. (IV.4.)	80.00 60.00
XIV.2.5.	RELATIFS au Centre Régional Entrainement et Formation Inscription EF5 Inscription EF4 Inscription Recyclage ER/inf'aux entraîneurs Inscription ER Beach Stagiaires 3 jours/7	90.00 € 155.00 € 33.00 € 90.00 € 0€ - 4 jours/95€
XIV.3.	<u>INDEMNITES</u>	
	Indemnité kilométrique suivant tarif fédéral (base de calcul des frai déplacement pour un véhicule)	0.30 € 12,00€
XIV.4.	<u>AMENDES</u>	
XIV.4.1.	CONCERNANT LES ARBITRES	
XIV.4.1.1	Pour absence d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club Absence justifiée ou non, et remplacement non prévu Au-delà de 3 absences pour le même club	<u>qu'il représente</u> 53,00 € 70,00 €
	Pour absence d'un arbitre aux finales excellence	53.00€
	Pour absence d'un arbitre individuel Absence non justifiée, remplacement non prévu	35,00 €
XIV.4.1.2.	Pour retard, amende due par l'arbitre, déduite de l'indemnité Retard justifié, arbitrage totalement assuré Retard justifié, arbitrage partiellement assuré Retard justifié, arbitrage non assuré Retard non justifié, arbitrage totalement assuré Retard non justifié, arbitrage partiellement assuré Retard non justifié, arbitrage non assuré	2,25 4,50 9,00 3,00 6.50 30.00
XIV.4.1.3.	Pour faute technique d'arbitrage (match à rejouer) remboursement	de l'indemnité d'arbitrage
XIV.4.2.	CONCERNANT LA PARTICIPATION AUX EPREUVES	
	Présentation tardive d'une demande d'engagement (VII.3.2.) Non respect des obligations sportives (VII.4.) Non respect des obligations d'arbitrages (VI.2.2.et VII.5.) Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations (X.4.)	9.50 50,00 50,00 10%de la dette

## XIV.4.3. CONCERNANT LA PARTICIPATION A UNE RENCONTRE

Défaut des terrains ou installar Retard dans la mise en place d Licence non présentée (V.1.1. ou 9,00€ maxi par F	3.)	9,0 2.2 3.5	.5
Forfait 1° cas (XI.2.2.1.) pas de Forfait 2° cas (XI.2.2.2.) décla Forfait 3° cas (XI.2.2.3.) génér Forfait 4° cas (XI.2.2.4.) génér Troisième forfait non justifié profait en interdépartementaux Forfait en Finales Régionales Forfait match de barrage/de classifie	ré en temps utile ral en cours de saison ral avant 1 <sup>ère</sup> rencontre pour le club ((XI.2.1.4) t Jeunes	Senior 35.00 26.00 136.00 75.00 136.00 10.0 50.0 50.0	0
Feuille de match mal tenue (fa De 1 à 3 feuilles 4 et plus	ute majeur) (IV.5.)		0/par feuille 0/par feuille
Feuille de match non postée se (VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.): Amende par jour de retard  Renouvellement de retard  même tarif si le retard devait	1er au 7ème jour 8ème jour à 1 mois 1 mois et plus 1er au 7ème jour 8ème jour à 1 mois 1 mois et plus	110.0 13.5 95.0	orfait) 0 (forfait)

Résultats non saisis sur Internet selon prescription:

(VII.6.4., VIII.5.4., IX.5.4.):

1° faute	13,25
2° faute	27.00
3° faute	33.00
Retard dans la transmission des documents (XII.2.6.1.)	17.00
Non transmission des documents (XII.2.6.1.)	35.00

## XIV.4.4. CONCERNANT LES ASSEMBLEES GENERALES LBVB

Frais d'organisation d'Assemblée Générale

133.00

## XIV.4.5. CONCERNANT LES RETARDS DE PAIEMENT

Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue 1 % de la dette par mois de retard

			30	JDGET 2014/2015			2014/2015			BIIDGET 2015/2016	
	Chicago III de la companya de la com		CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE
1 0 0 0 ORGANISATION GENERALE			339 120	405 521	66 401	151 507	222 646	71 139	140 990	703 730	63 740
											05.740
1 1 1 0 SIEGE	SECRETARIAT	fournitures, poste, salaires	77 500	0006	68 500	82 138,23	9 117,86	- 73 020	74 400	1 400	73.000
9	FNTRETIEN	maintenance, ebp,				2 133,39		- 2133	2 150		- 2 150
	IMMOBILIER		16 500	1 500	15 000	2 194,60	167,51	- 2027	2 300		- 2300
7 9	IMMOBILIER	LOYERS		2 650	3 640	1/315,/3	5 897,86	- 11 418	12 000		- 12 000
1 1 9 0 SIEGE	MINIBUS				2004	9 240,67	1 831.25	2 652	9 200	2 650	2 650
1 2 0 0 BUREAU ET COMITE			200		Sandy was horse		1		2035	One T	1 400
П			5 100		5 100	3 942,18	58,20	- 3884	4 800		- 4800
1 3 0 0 COMMISSIONS REGIONALES			3 250		3 250	3 272,49	230,10	3 042	3 150		3 150
1 4 0 0 LICENCES			073 540	000 700			,				
			707 240	784 830	82 290	2 715,20	86 144,25	83 429		80 020	80 020
1 5 0 0 AFFILIATIONS CLUBS			11 930	18 541	6.611		6 606,75	6 607		6 762	6 762
1 6 0 SUBVENTIONS											
		DRJS		25,000	35 000	5 184,00	83 107,11	77 923			
		FFVB		20 000	20.000			1.		25 500	25 500
		POLE		12 000	12 000					10 000	10 000
		CK BEACH ASP		11 000	11 000					11 000	11 000
		CRE MINIMES									
		AUTRES								14 000	14 000
1 7 0 0 DOOMOTION / COMMINICATION										200	200 1
1	SITE INTERNET		18 000	19 000	1 000	19 203,33	22 477,55	3274	17 800	17 800	
	BOUTIQUE							4			
1 7 2 1 PROMOTION / COMMUNICATION	BOUTIQUE	SWEATS, TEE SHIRTS, POLOS									
	BOUTIQUE	AUTRES MATERIELS			STATE OF THE STATE			1			
1 8 0 0 REUNIONS EXTERIEURES ET AG											
	CROS					170,60		171	650		- 650
1 8 2 0 REUNIONS EXTERIEURES ET AG	DRJS					296,40		191			
1 8 4 0 REUNIONS EXTERIEURES ET AG	COMITE DEPARTEMENTALIY							* 1000			
1000	AG LBVB										
1 8 5 1 REUNIONS EXTERIEURES ET AG	AG LBVB	AG ORDI 1	2 000	2 000		1 737,09	2 189,00	452	12 768	12 768	
1   8   6   U   REUNIONS EXTERIEURES ET AG	AG FFVB	0	2 300		2 300	1 771,89	2 166,47	395	1772	201.21	- 1772
2 0 0 0 ORGANISATION SPORTIVE			7 470	17 600	10 130	8 398,52	20 914,71	12 516	7 300	17 610	10310
0											OTC OT
2 1 1 0 CHAMPIONNATS SENIORS	MASCULINS					16,00		16			
2 1 1 2 CHAMPIONNAIS SENIORS	MASCULINS	PRENATIONALE	007	2 760	2 760	264,12	3 012,12	2 748		2 760	2 760
		NEGIONALE	100	4 920	4 820	567,22	5177,22	4 510	200	4 920	4 720
н.		PRENATIONALE		2 760	2.760	264,12	3 012,12	2 748		2 760	2 760
4	PEMININES	REGIONALE	150	4 920	4770	320,88	5 240,88	4 920	200	4 920	4 720
2 2 0 0 BARRAGES / TOURNOIS ACCESSION						1 127,10		1127	940		- 940
2 3 0 0 COUPE DE BRETAGNE SENIORS			062	036	400			The second secon			
П			07/	0000	200	312,10	360,00	48	360	360	,
2 5 0 0 CHAMPIONNATS JEUNES	EINALEC DOMNETED			970	620	1	00'909	909		630	630
_	FINALES EXCELLENCE		3 500		1 200	1 125,92		1126	1 200		- 1200
1			OOF 5		3 2000	2 395,49	38,40	2 357	2 400		- 2 400
2 6 1 0 COUPE DE BRETAGNE JEUNES	MASCILINS				The State of the S						
7	FEMININES			540	540	00,609	426,00	183	009	540	09
2 6 3 0 COUPE DE BRETAGNE JEUNES	FINALES		1 800		1 800	564,57	0,72	564	008	720	- 800
2 9 9 EN ATTENTE IMPUTATION CRS / CRE		anonder of freezier									
		מוופוותבא בר וסוומווא	,			00'66	2 327,25	2 2 2 8			
						100 000 000					

				BUDGET 2014/2015			2014/2015		18	BUDGET 2015/2016	
			CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE
3 0 0 0 DRGANISATION TECHNIQUE SALLE			118 550	33 400	85 150	125 133,43	48 348,78	76 785	109 900	32 000	77 900
1 0 0			3 200		3 200	2 338 33	51475	1 824			
3 1 1 0 ETR	REUNION 1 OU GR DE TRAVAIL 1		51 000	2 500	45 500	446,25	CITATO	446	750		750
n	FONCTIONNEMENT / MATERIEL		1 500		1 500	1871,45	205,72	1 666	1 600		1 600
2 0 0 FORMATION DES CADRES							•				
2.00	ENTRAINEUR REGIONAL										
7	EEVB	100									Clark State Control
-	BEF		4 400	4 100	300	5 022 73	5 431 00	408	100	2027	
2 4 D FORMATION DES CADRES	INFO ENTRAINEURS		2 700	1 800	900	2 865.10	2 681 00	184	2 200	5 500	400
7 0	FORMATIONS LOCALES						00,100	101	7 300	7 100	200
3 2 b U FORMATION DES CADRES	BPJEPS					312,21	1 120,00	808	300	1100	, OUR
3 3 0 0 FORMATION DECIDIFIED									200	001 1	000
3 1 0	DETECTION				The same of the sa		*				
2 0	STAGES		1 200		1 200	779,19		677	800		800
3 2 1	STAGES	CDE NAIMINAT A									
2 7	STAGES	CRE MINIME 1	23 000	15 500	7 500	25,696,52	14 671,30	11 298	25 000	14 000	11 000
3 0	COMPETITION /SELECTION	cat caper 1	0000	2,000	2 500	8 111,21	3 910,00	4 201	8 000	4 000	4 000
3 3 1 FORMATION DES JOUEURS	COMPETITION / SELECTION	INTERDEP POLISSINS				40 252		,			
3 2	COMPETITION /SELECTION	INTERDED BENIAMING				577,80		578	009		009
3 3 3 3 FORMATION DES JOUEURS	COMPETITION /SELECTION	INTERDED MINIMES			-	520,80		521	909		009
3	COMPETITION / SELECTION	INTERDEP CADETS				92,099		099	009		009
3 3	COMPETITION /SELECTION	INTERZONES				2 679 67	, 00		000		•
3 3 6	COMPETITION /SELECTION	MINIVOLLEYADES	4 600		4 600	301.88	- nn'c	36/4	3 700		3 700
3	COMPETITION /SELECTION	VOLLEYADES	5 800		5 800	9 537 50	218.00	905	300		300
3 3 3 8 FORMATION DES JOUEURS	COMPETITION /SELECTION	ATLANVOL	3 800	750	3 050	4 366,55	264,00	4 103	4 000		9 500
A D D DEVELOPBENGENT / DOCUMENT		dies									200 1
1 0 DEVELOPPEMENT /	ACTION 1 / SOUTHEN ALLY CLUBS							THE REAL PROPERTY.			
4 1	ACTION 1 / SOUTIEN AUX CLUBS	SOLITIEN EINALES COE	1 300		. 200	403,07	,	403			
1 3	ACTION 1 / SOUTIEN AUX CLUBS	SOUTIEN FINALES SCOLAIRES	200		7 200	110,00		110	200		200
4 2	ACTION 2 / CREATION DE CLUBS				200	142 90		143	250		250
3 4 3 0 DEVELOPPEMENT / PROMOTION	ACTION 3 / BASSINS DE PRATIQUE					42,00		42			
L											
3 5 U U POLE	A STATE OF THE STA		8 000	750	7 250						
1 6	FONCTIONNEMENT					52 020,73	19 328,01	32 693	34 900		34 900
3 0	INTERPOLIE					386,01		386	400		400
3	INTERPOLES	INTERPOLES MORE									
3 2	INTERPOLES	EINALES INTERPOLIES				831,58		832	820		850
3 5 4 0 POLE	INTERVENTIONS EXTERIEURES	COLO MATERIA CAROLINA				862,85		863	820		850
H	3 3 3					00,611		119	200	1 500	1 300
3 6 0 0 CLE			150		150	855,60		856	3 700	3 200	005
3 7 0 0 SECTIONS SBOBTINGS					THE COLUMN		34.				
Calculate Section 2 Company						2 000,000		2 000	4 500		4 500
4 0 0 0 ORGANISATION TECHNIQUE BEACH			10 750	7 650	3 100	13 942 65	7 597 52	236.5	14,000	0.00	200
4 11010FTR							and too !	0000	44 000	0000	OCE C
			300		300	1 542,72		1 543	1 900		1 900
1 2 0 0 FORMATION DES CADRES			1500	750	750	E 33					-
			200	ne/	ne/				1 500	750	750
4 [3] 0 0 FORMATION DES JOUEURS								1			1
3	DETECTION										
3 2 0	STAGES						1 29				· ·
3 0	COMPETITION /SELECTION										•
4 3 3 1 FORMATION DES JOUEURS	COMPETITION /SELECTION	INTERDEP BEACH POUSSINS				48,00		48	100		100
m	COMPETITION /SELECTION	INTERDED BEACH BENJAMINS									
m	COMPETITION /SELECTION	MINI BEACH VOLLEYADES	002		700	18,36	•	18			
4 3 3 7 FORMATION DES JOUEURS	COMPETITION /SELECTION	BEACH VOLLEYADES			807	1 102 63	300,00		000		
						20/207	on'on	500	000		800
	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR										

0   DEVELOPPEMENT / PROMOTION   ACTION 1 / SOUTIEN A   1   DEVELOPPEMENT / PROMOTION   ACTION 2 / NOUVEAU.  4   3   DEVELOPPEMENT / PROMOTION   ACTION 2 / NOUVEAU.  4   3   DEVELOPPEMENT / PROMOTION   ACTION 3 / KIT BEACH						The state of the s	207/207	The second secon		STOP/ETGZ I SEGGO	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER, THE OW
	- American		CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE	CHARGES	PRODUITS	SOLDE
	ACTION 1 / SOUTIEN AUX CLUBS	80 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0									
	ACTION 2 / NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE										
	KIT BEACH	yc loc terrains					200.00	000		000	
/ PROMOTION   ACTION 4 / CAMPS	CAMPS	CAMP 1	2 500	3,200	700	6 140 60	00,002	200		007	200
	CAMPS	CAMP 2	2 500	3.700	700	00/217	00,466.6	act .	3,000	3 000	
	TOURNEES	KING OF THE BEACH	250		260	44.00			3 000	3 000	
	TOURNEES	BBVT	3 000	000	0000	2,000,00		06 -	100		100
	TOURNEES	FINALES BBVT	200	2005	2 300	7 103,25	5/8/52	- 1525	2 100	900	1 500
4 6 4 DEVELOPPEMENT / PROMOTION ACTION 5 / TOURNEES	TOURNEES	BREIZH CUP									The south of the state of
						95/1887	515,00	- 2373	1 500	200	1 000
5 0 0 0 ORGANISATION ARBITRAGE			18281	28 500	10.719	10 506 90	40 101 00	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			
O O FORMATION / SUPERVISION					20 210	99'996 91	09//86 67	13 031	17 700	28 500	10 800
O FORMATION / SUPERVISION	INITIALE										
	THE PERSON NAMED IN COLUMN 1					154,56		- 155			
3 O COMMATION / GLOCOMICON							490,00	490			
	KAL		The second secon				Carl				
	SUPERVISIONS CHAMPIONNAT		331	,	331	471,20		- 471	2 000		000 5
											2007
111111111111111111111111111111111111111							,				
MASCULINS	10000		17 500	28 500	11 000	15 218,70	28 241,60	13 023	15 100	28 500	13 400
COOKE DE 81	KEIAGNE		250		250	262,40		- 262	250		250
					The second second						
			200		200				350		350
9 9 9 EN ATTENTE IMBITTATION COA											
cus agricus		AMENDES		•		400,00	806,00	406			
1 7 OBGA INTERNATIONALES						86'865	•	- 599	009 96	009 96	
LIGOE MOINDIALE	DIALE								96 600	96 600	
9 9 9 B N ATTENTE IMPUTATION TRESORERIE			0000	002.0	4.00						
			2000	One o	OOC T	•					
			502 171	502 171	Contraction of the last of the	316 086.94	379 034 13	12 947	386 490	205 400	AND DESCRIPTION OF THE PERSON
		Ligue Mondiale	96 500	96		20000	cell co car	145.34	2004-006	200 430	386 490
		part FFVB Licence Affiliation	23 200	230		- 100 96	3,500	Ligue Mondiale			
		analyse ve Budget 2014 /2015	000 001	000 552			7 000	subv pole			
		median of purget court/corp	059 505	203 890		400	3 000	amendes			
						19 000	19 000	debit/credit pole			
					*	2 300	3 200	sections sportives	10		
						1 000	4 000	boutique			
					*	12 800	12 800	debit/credit AG LBVB	BVB		
						2 300		salaires ETR			
						10 000	10 000	debit/credit Siege	122		
							0006	divers excep non reconduits	reconduits		
						9 000	9 000	debit/credit Subventions	entions		
						311 089	326 890	analyse vs REEL 2014/2015	014/2015		

## VŒUX 2015

## VŒU N°1

CSR

## VII.5.1. HORAIRES DE PRINCIPE

Les horaires de principe des compétitions sont les suivantes :

Prénationale (masculin ou féminin): début de match à 15 h
le dimanche (ou à 12 h 00 si ce match précède un match
de division nationale ou un autre match de Prénationale
prévu à 15 heures).

Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat Prénationale la première rencontre sera à 12 heures pour l'équipe qui vient de plus <u>loin</u>. La seconde à 15 heures.

 Régionale (masculin ou féminin): début de match à 21 h le samedi. Tout autre match prévu (départemental) sur le même terrain de jeu doit débuter, au plus tard, à 19 h. Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat régional la première rencontre sera à 19 heures pour l'équipe qui vient de plus <u>près</u>. La seconde à 21 heures.

Dans le cas d'un report accordé dans le cadre des dispositions du VII.5.2., le match pourra se dérouler le dimanche à 10 heures.

## HORAIRES DE PRINCIPE

Les horaires de principe des compétitions sont les suivantes :

 Prénationale (masculin ou féminin) : début de match à 15 h le dimanche (ou à 12 h 00 si ce match précède un match de division nationale ou un autre match de Prénationale prévu à 15 heures). Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat Prénationale la première rencontre sera à 12 heures pour l'équipe qui vient de plus <u>loin</u>. La seconde à 15 heures.

- Régionale (masculin ou féminin) : début de match à <u>20h30</u> le samedi. Tout autre match prévu (départemental) sur le même terrain de jeu doit débuter, au plus tard, <u>à 18h30.</u>

Dans le cas où le club possède 2 équipes de même niveau masculin et féminin dans le championnat régional la première rencontre sera à 18h30 pour l'équipe qui vient de plus <u>près.</u> La seconde à 20H30.

Dans le cas d'un report accordé dans le cadre des dispositions du VII.5.2., le match pourra se dérouler le dimanche à 10 heures.

## AVIS DE LA CRSR: CONTRE

Avis du Comité Directeur : CONTRE

Pour: 64

AA

Contre: 156

Abstention: 31

	CHAPITRE IX	Supprimé
	COUPE DE LA LIGUE DE BRETAGNE	
IX.1.	La Coupe de la Ligue de Bretagne est organisée sous forme de tournoi (un par niveau et par sexe) la fin de semaine précédent le début des championnats régionaux.	
IX.2.	Ce tournoi est ouvert exclusivement à chaque équipe évoluant en championnat régional la saison concernée.	
IX.3.	La présence de chaque équipe est facultative	
	Aucun droit d'engagement ne sera demandé aux équipes participantes.	
IX.4.	Le comité organisateur de la Coupe de la Ligue de Bretagne est la CSR qui aura toute latitude pour définir les modalités de l'épreuve.	
IX.5.	L'organisateur de chaque rencontre est défini par la CSR dans les circulaires qu'il émet.	
IX.5.2.	La CSR émet en début de saison une pré-circulaire définissant :	
	<ul> <li>Le règlement de l'épreuve</li> <li>La date et les lieux de principe des rencontres</li> <li>Les modalités d'engagement.</li> </ul>	
AVIS DE LA	AVIS DE LA CRSR: C-E L : POUR	

Avis du Comité Directeur : POUR Pour : 246 Col

Confre: 0

Abstention: 5

V.1.3.2.1	V.1.3.2.1
Mutation JOUEUR – Cas Général (joueur n'ayant pas demandé le renouvellement de sa licence pour le GSA qu'il souhaite quitter) :	Mutation JOUEUR – Cas Général (joueur n'ayant pas demandé le renouvellement de de sa licence pour le GSA qu'il souhaite quitter) :
Aucune mutation régionale ne sera homologuée pour quelque raison que ce soit rétroactivement.	Aucune mutation régionale ne sera homologuée pour quelque raison que ce soit rétroactivement.
Si la demande de mutation (date de saisie informatique) est effectuée hors période, c'est-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c'est une licence mutation « c'est-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c'est une licence mutation » qui sera délivrée au joueur, lui permettant de participer aux compétitions départementales avec l'association sportive recevante. Toutefois, si cette demande est hors Ligue et justifiée par une mutation « régionale » qui sera délivrée.  Si la demande de mutation (date de saisie informatique) est effectuée hors période c'est une licence mutation professionnelle du licencié, de son conjoint ou de ses parents, c'est une mutation « régionale » qui sera délivrée.	Si la demande de mutation (date de saisie informatique) est effectuée hors période, c'est-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c'est une licence mutation « dest-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c'est une licence mutation « dest-à-dire après le 31 Décembre 24H00, c'est une licence mutation « despartementale » qui sera délivrée au joueur, lui permettant de participer aux compétitions départementales avec l'association sportive recevante. Toutefois, si participer aux compétitions départementales avec l'association sportive recevante. Toutefois, si participer aux compétitions départementales et justifiée par une mutation « régionale » qui sera délivrée.  Régionale » qui sera délivrée au joueur, lui permettant de participer aux compétitions départementales avec l'association sportive recevante. Toutefois, si participer aux compétitions départementales et régionale savec l'association sportive recevante. Toutefois, si participer aux compétitions départementales avec l'association « régionale » qui sera délivrée.
Motivation du club: Un joueur doit pouvoir, dans le cas où il n'est pas licencié dans un groupement sportif pour la saison en cours, évolué dans le groupement sportif et niveau de son choix.	ié dans un groupement sportif pour la saison en cours, évolué dans le
Avis de la CRSR : CONTRE	
Avis du Comité Directeur : POUR	

Abstention: 9

Confre: 20

Pour: 222